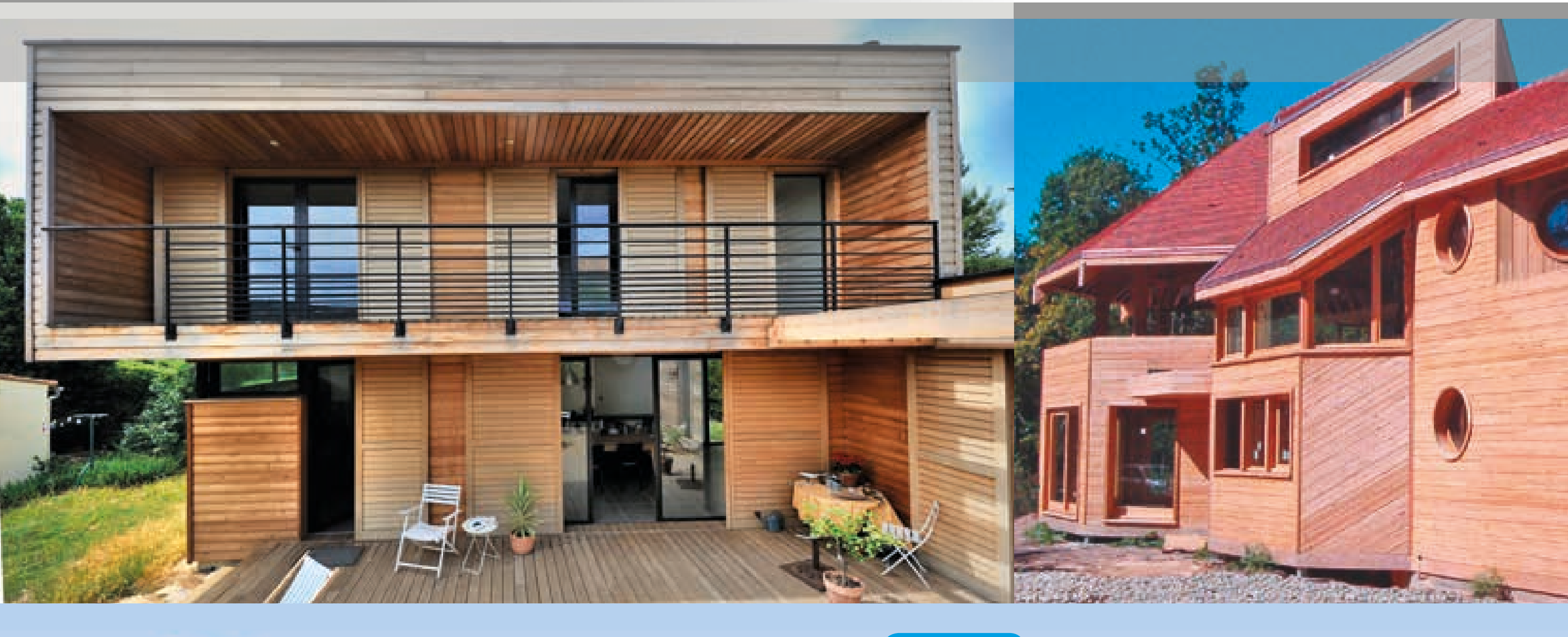


Sur un marché en pleine expansion, la maison à ossature bois demande des protections multiples : sous-toiture, pieds de voile, murs mais aussi planchers

L'étanchéité à l'air et au vent des constructions à ossature bois.
Le bâtiment représente une des sources d'émission de gaz à effet de serre les plus importantes en France avec plus de 40 % de la consommation d'énergie.
Les évolutions de la réglementation thermique (RT 2000, RT 2005, RT 2012, etc.) soutenues par des décisions politiques (Grenelle de l'Environnement) renforcent le niveau d'exigence et impliquent le respect de l'engagement pris par la France dans le cadre des accords de Kyoto.
Les exigences réglementaires prévoient de rendre plus efficace l'isolation thermique des bâtiments par l'emploi de matériaux plus épais et/ou plus performants au droit des sources de déperdition les plus importantes, à savoir les murs (35 %) et les toits (30 %).
Cependant, la mise en œuvre d'un isolant thermique aussi épais soit-il, doit être systématiquement réalisée en association avec un pare-vapeur et un pare-pluie pour assurer le fonctionnement optimal de la paroi. En effet, ce n'est que par le renforcement de l'étanchéité à l'air et au vent des parois qu'il est possible de tirer le parti attendu de l'isolant thermique.

La maîtrise de la performance énergétique d'une maison, passe par la maîtrise des flux d'air.
Le pare-pluie et l'écran de sous-toiture ont 2 fonctions principales communes :
- ils sont étanches à l'eau et à la neige poudreuse : ils protègent donc les parois verticales ou la couverture des éventuelles pénétrations d'eau ;
- ils garantissent l'étanchéité au vent de la construction, en évitant les mouvements d'air qui naissent des surpressions ou sous-pressions dues au vent.

Le pare-vapeur, quant à lui, est placé à l'intérieur de la construction (face chaude). Il permet de protéger l'isolant thermique des transferts d'air ambiant humide dans la paroi isolée et évite ainsi la formation d'eau, née de la condensation de la vapeur d'eau au droit du point de rosée situé dans l'isolant.
La mise une œuvre soignée des pare-pluie, des écrans de sous-toiture et du pare-vapeur, permet donc d'optimiser des performances de l'isolant thermique en évitant les entrées d'air non maîtrisées et les apports involontaires de chaleur, de froid et de vapeur d'eau. Elle permet aussi d'éviter les pénétrations de bruit, de pollens et de tout type de pollution, venant de l'extérieur.



Sup'Air
Voir page 150

Interply P
Voir page 155

Interply Hydro
Voir page 156

Assour Parquet
Voir page 157

Sup'Air WP'X
Voir page 149

Monarvap 200 B
Monarvap Reflex 200
Monarvap Eco-Cell
Voir pages 146, 147 et 148

Grille de ventilation anti-rongeurs
Voir page 154

Fonda Bande DPC
Fonda Bande SBS
Voir pages 144 et 145

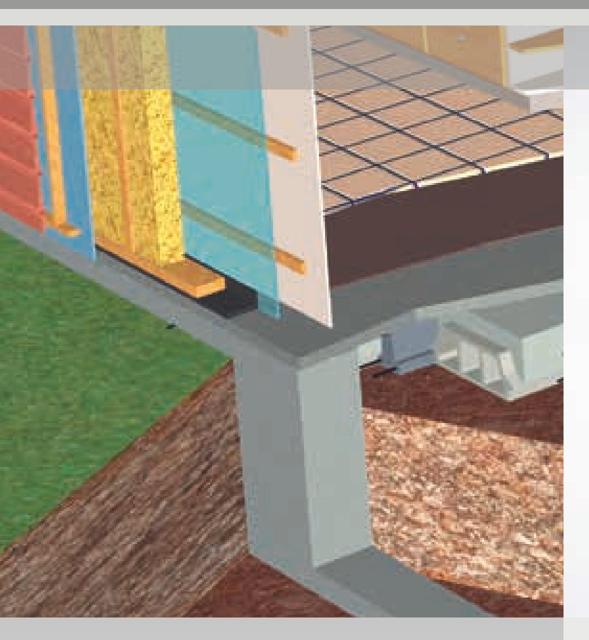
Passe-gaine électrique
Voir page 151





Guide de choix

Travaux à réaliser	Localisation	Solution Siplast	Page
Protection des pieds de voile	Lisses basses	Fonda Bande DPC	144
		Fonda Bande SBS	145
Renforcement de l'étanchéité à l'air de la construction	Face intérieure du voile	Pare-vapeur Monarvap 200 B	146
		Pare-vapeur Monarvap Reflex 200	147
		Pare-vapeur Monarvap Eco-Cell	148
	Face extérieure du voile	Pare-pluie Sup'Air WP'X	149
Étanchéité au vent de la couverture	Toit	Sup'Air	150
Étanchéité au droit des gaines électriques	Face intérieure du voile (pare-vapeur)	Passe-gaine électrique	151
Pontages et jonctions	Voile + toit (intérieur et extérieur)	Bande adhésive Fixotop	152
		Bande adhésive Multifix MOB 2F	153
Ventilation du bardage et traitement des angles	Face extérieure du voile	Grille de ventilation anti-rongeurs	154
	Angles	Angle MOB	154
Désolidarisation sous carrelage sur plancher bois	Sol intérieur (pièce sèche)	Interply P	155
Protection à l'eau sous carrelage sur plancher bois	Sol intérieur (pièce humide)	Interply Hydro	156
Insonorisation sous parquet flottant sur plancher bois	Sol intérieur (pièce sèche)	Assour Parquet	157





Protection des pieds de voile

Fonda Bande DPC

Bande en polyéthylène basse densité, pour la protection des pieds de voiles

- Protection efficace contre les remontées capillaires
- Maniabilité accrue, même par temps froid
- Conforme à la norme aux exigences du DTU 31.2

Domaine d'emploi

Protection des lisses basses ou semelles contre les remontées capillaires.

Mise en œuvre

- Dérouler la bande sur la dalle béton au droit des lisses basses.
- Fixer les lisses basses.
- Rabattre la bande sur une ou deux épaisseurs de la lisse basse en intérieur, puis l'agrafer.

Caractéristiques

- Poids : environ 265 g/m²
- Épaisseur : 0,30 mm
- Résistance à la température : - 40 °C à + 80 °C
- Étanchéité à l'eau : étanche à 3 kPa (EN 1928 méthode A).

Informations complémentaires

Fonda Bande DPC peut être agrafé sur les lisses basses au moment du montage des voiles en atelier de préfabrication.

Document de référence

DTU 31.2 – Construction de maisons et bâtiments à ossature bois.

Conditionnement

Dimensions des rouleaux	Poids	Conditionnement divisible
25 m x 0,20 m	1,35 kg	240 rouleaux
25 m x 0,25 m	1,75 kg	264 rouleaux
25 m x 0,33 m	2,32 kg	190 rouleaux



Fonda Bande SBS

Bande en bitume armé de type SBS pour la protection des pieds de voiles

Protection efficace contre les remontées capillaires

Résistance à la déchirure au clou supérieure à 120 N

Domaine d'emploi

Protection des lisses basses ou semelles contre les remontées capillaires.

Mise en œuvre

- Dérouler Fonda Bande SBS sur la dalle béton au droit des lisses basses.
- Fixer les lisses basses.
- Rabattre la bande sur une ou deux épaisseurs de la lisse basse en intérieur, puis l'agrafer.

Caractéristiques

- Poids : environ 2,5 kg/m²
- Épaisseur : 2 mm
- Produit de type SBS, conforme à la norme EN 14967.

Informations complémentaires

La bande Fonda Bonde SBS peut être remplacée par le feutre bitumé Assec 36 VV.

Document de référence

DTU 31.2 – Construction de maisons et bâtiments à ossature bois.

Conditionnement

Dimensions des rouleaux	Poids	Conditionnement divisible
10 m x 0,20 m	5,18 kg	150 rouleaux
10 m x 0,25 m	6,47 kg	120 rouleaux
10 m x 0,33 m	8,60 kg	90 rouleaux





Renforcement de l'étanchéité à l'air de la construction

Monarvap 200 B

Écran pare-vapeur en polyéthylène destiné à limiter la transmission de la vapeur d'eau à travers la paroi

- Conforme aux exigences du DTU 31.2
- Grande résistance mécanique
- Étanche à la vapeur d'eau
- Étanche à l'eau

Domaine d'emploi

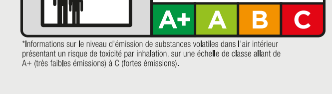
- Évite la formation du point de rosée dans l'isolant.
- Renforcement de l'étanchéité à l'air de la construction pour limiter les pertes d'énergie et les gênes occasionnées.
- Ponter au droit des recouvrements des fixations, des angles et des baies, à l'aide de la Bande adhésive Fixotop.
- Raccorder le pare-vapeur en pieds de voiles sur la bande d'étanchéité, à l'aide d'un cordon de mastic polyuréthane.

Mise en œuvre

- Fixer le pare-vapeur en face chaude de la paroi, en le déroulant horizontalement avec des agrafes en respectant les recouvrements horizontaux (5 cm) et les recouvrements verticaux (5 cm).

Documents de référence

DTU 31.2 – construction de maisons et bâtiments à ossature bois.



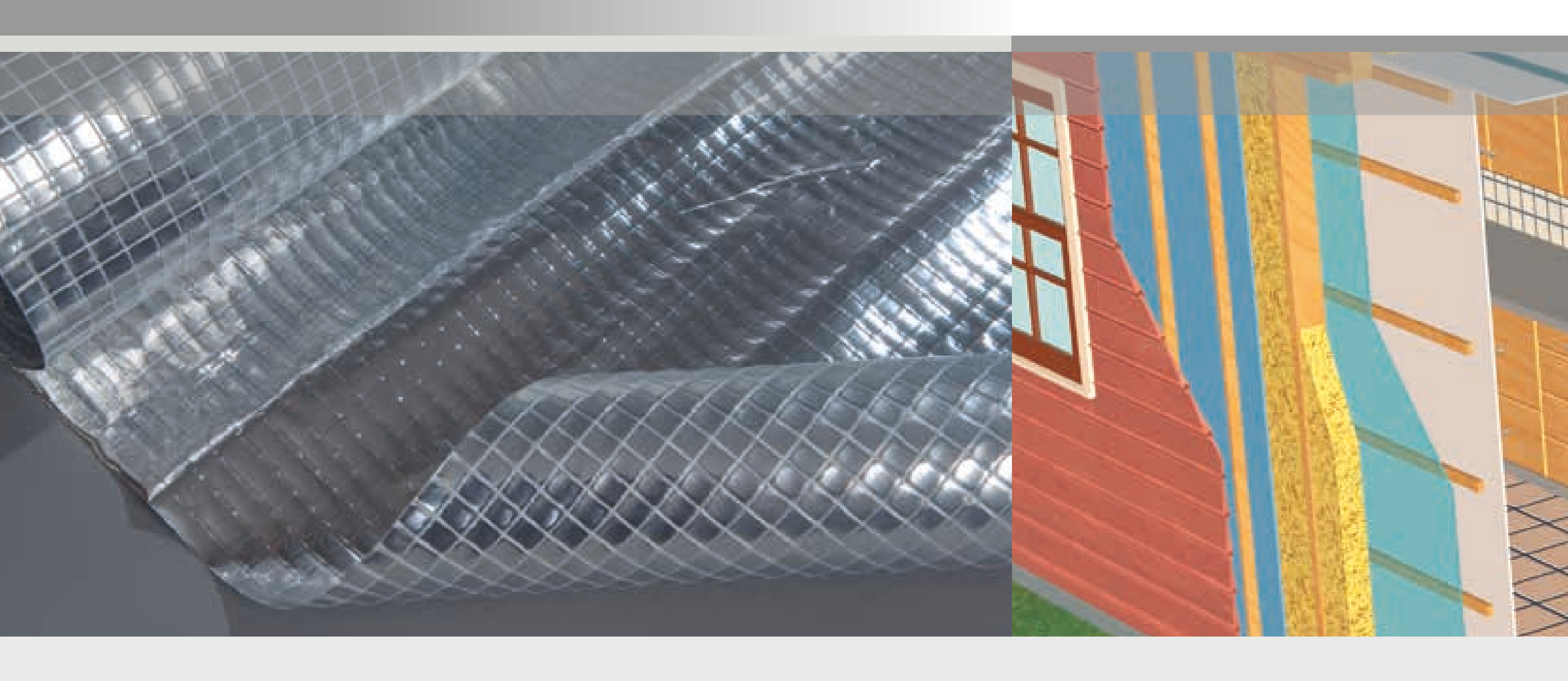
*Informations sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Caractéristiques

Perméance	Résistance à la rupture en N/5 cm (NF EN 12311-2)	Résistance à la déchirure au clou (NF EN 12310)
Sd ≥ 90 m	L x T > 140 x 130	L x T > 80 x 80

Conditionnement

Dimensions des rouleaux	Poids	Conditionnement divisible
50 m x 3,00 m	27,8 kg	42 rouleaux
50 m x 1,50 m	14 kg	49 rouleaux



Monarvap Reflex 200

Écran pare-vapeur en polyéthylène destiné à limiter la transmission de la vapeur d'eau à travers la paroi

- Conforme aux exigences du DTU 31.2
- Grande résistance mécanique
- Étanche à la vapeur d'eau
- Étanche à l'eau

Domaine d'emploi

- Évite la formation du point de rosée dans l'isolant.
- Renforcement de l'étanchéité à l'air de la construction pour limiter les pertes d'énergie et les gênes occasionnées.

Mise en œuvre

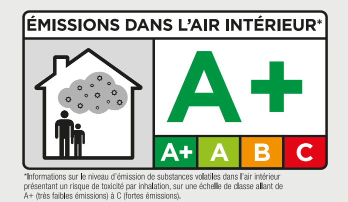
- Fixer le pare-vapeur en face chaude de la paroi, en le déroulant horizontalement avec des agrafes en respectant les recouvrements horizontaux (5 cm) et les recouvrements verticaux (5 cm).
- Ponter au droit des recouvrements des fixations, des angles et des baies, à l'aide de la bande adhésive Fixotop Reflex.
- Raccorder le pare-vapeur en pieds de voiles sur la bande d'étanchéité, à l'aide d'un cordon de mastic polyuréthane.

Informations complémentaires

Monarvap Reflex 200 est destiné à améliorer le confort thermique en hiver.
Dans le cas d'un parement extérieur non ventilé (isolation + enduit), utiliser impérativement le Monarvap Reflex 200.

Documents de référence

DTU 31.2 – construction de maisons et bâtiments à ossature bois.



Caractéristiques

Perméance	Résistance à la rupture en N/5 cm (NF EN 12311-2)	Résistance à la déchirure au clou (NF EN 12310)
Sd ≥ 215 m	L x T > 425 x 400	L x T > 180 x 185

Conditionnement

Dimensions des rouleaux	Poids	Conditionnement divisible
50 m x 1,50 m	16 kg	36 rouleaux
50 m x 3,00 m	28,5 kg	36 rouleaux



Monarvap Eco-Cell

Écran pare-vapeur en polyéthylène et cellulose destiné à limiter la transmission de la vapeur d'eau à travers la paroi

- Conforme aux exigences du DTU 31.2
- Grande résistance mécanique
- Étanche à la vapeur d'eau
- Étanche à l'air

Domaine d'emploi

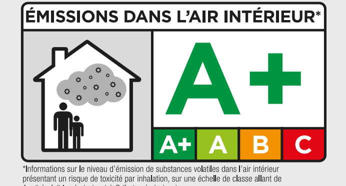
- Évite la formation du point de rosée dans l'isolant.
- Renforcement de l'étanchéité à l'air de la construction pour limiter les pertes d'énergie et les gênes occasionnées.

Mise en œuvre

- Fixer le pare-vapeur en face chaude de la paroi, en le déroulant horizontalement avec des agrafes en respectant les recouvrements horizontaux (5 cm) et les recouvrements verticaux (5 cm).
- Ponter au droit des recouvrements des fixations, des angles et des baies, à l'aide de la Bande adhésive Fixotop.
- Raccorder le pare-vapeur en pieds de voiles sur la bande d'étanchéité, à l'aide d'un cordon de mastic polyuréthane selon la notice de la bande protection.

Documents de référence

DTU 31.2 – construction de maisons et bâtiments à ossature bois.



Caractéristiques

Perméance	Résistance à la rupture en N/5 cm (NF EN 12311-2)	Résistance à la déchirure au clou (NF EN 12310)
Sd = 28 m	L x T : 170 x 170	L x T > 75

Conditionnement

Dimensions des rouleaux	Poids	Conditionnement divisible
50 m x 1,50 m	13 kg	30 rouleaux



Sup'Air WP'X

Écran pare-pluie hautement perméable à la vapeur d'eau destiné à la protection contre les éventuelles pénétrations d'eau au travers du revêtement extérieur

- Conforme aux exigences des DTU 31.2 et 41.2
- Grande résistance mécanique
- Crée une enveloppe extérieure étanche sans risque de condensation

Emploi

- Renforcement de l'étanchéité à l'air de la construction ;
- Protection provisoire des parois en attente de la pose du revêtement extérieur.

Mise en œuvre

Fixer le pare-pluie en face froide de la paroi en le déroulant horizontalement, soit par des pointes soit par des agrafes en respectant les recouvrements horizontaux (5 cm) et les recouvrements verticaux (10 cm).

Caractéristiques

- Perméance : valeur Sd = 0,04 m
- Résistance à la traction : L x T = 170 x 180 N/5 cm
- Résistance à la déchirure au clou : L x T = 140 x 125 N

Informations complémentaires

- Sup'Air WP'X peut être utilisé comme écran de sous-toiture dans les cas suivants :
  - pose sur support discontinu (chevrons ou fermettes) : entraxe maxi 45 cm ;
  - pose directe sur isolant.

Documents de référence

- DTU 31.2 Construction de maisons et bâtiments à ossature bois.
- DTU 41.2 Revêtements extérieurs en bois.

Conditionnement

Dimensions des rouleaux	Poids	Conditionnement divisible
66,67 m x 1,50 m	11 kg	20 rouleaux
50 m x 2,80 m	15,4 kg	28 rouleaux
50 m x 3,00 m	17,7 kg	28 rouleaux



Étanchéité au vent de la couverture

Sup'Air

Écran de sous-toiture synthétique hautement perméable à la vapeur d'eau

- Pose directe sur isolant, en neuf comme en rénovation
- Protège l'isolant thermique des entrées d'air parasites (effet pare-vent) et optimise ses performances
- Répond aux exigences du cahier du CSTB 3560 (juin 2009)
- Crée une enveloppe extérieure étanche sans risque de condensation

Emploi

- Travaux neufs ou rénovation ;
- Couvertures en petits éléments ;
- Pose tendue sur chevrons ou fermettes jusqu'à 60 cm d'entraxe ;
- Pose sur support continu ventilé en bois (voliges, panneaux, etc.) ;
- Pose directe sur isolant ;
- Climat de plaine (altitude ≤ 900 m) ;
- Locaux à faible ou moyenne hygrométrie.

Mise en œuvre

- Fixer l'écran sur la charpente, en le déroulant parallèlement à l'égout, soit par des pointes soit par des agrafes en respectant les recouvrements horizontaux de 10 cm (pente supérieure à 30 %) ou de 20 cm (pente inférieure à 30 %).
- Fermer les lignes de faîtage et arêtier par l'écran, avec un recouvrement de 20 cm.
- Réaliser un contre-lattage avec des liteaux d'au moins 20 mm.

Nota : pour le traitement des points singuliers (égouts, noues, sorties de toiture, fenêtres de toit, etc.), consulter le cahier 3651-2 de janvier 2009, édité par le CSTB.

Caractéristiques

- Entraxe maxi entre support : 60 cm
- Classement EST :
  - Résistance au passage de l'eau E : E1
  - Perméance à la vapeur d'eau S : Sd1
  - Résistance mécanique de l'écran T : TR2

Informations complémentaires

Sup'Air peut être utilisé dans le cadre de la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques, dans le respect des conditions suivantes :

- Lame d'air correctement ventilée entre les panneaux et l'écran (égout et faîtage ventilés) ;
- Exigences particulières du fabriquant de panneaux.

Sup'Air peut être utilisé en pare-pluie, dans le cadre des constructions à ossature bois (DTU 31.2 et 41.2). L'utilisation du Sup'Air ne dispense pas le poseur de mettre en place des dispositifs de protection, selon les règles de prévention des accidents, lors de travaux en élévation.

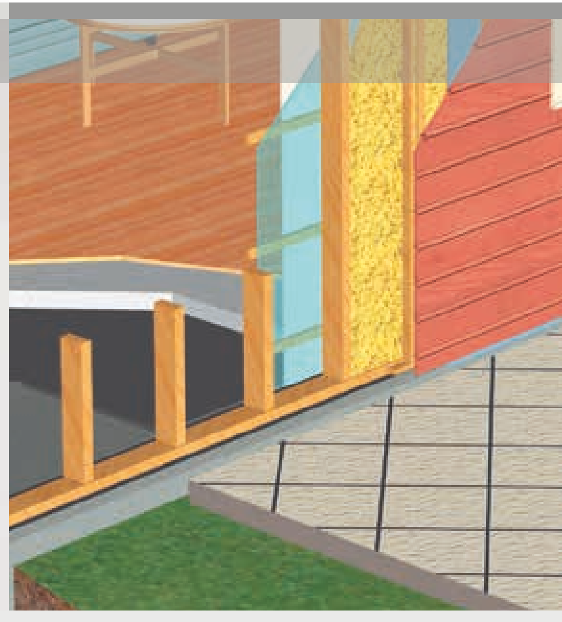
Documents de référence

- Homologation n° 13-103.
- Cahier 3651-2 de janvier 2009, édité par le CSTB (document téléchargeable sur le site cstb.fr).
- Fiche technique - marquage CE.

Conditionnement

Dimensions des rouleaux	Poids	Conditionnement divisible
50 m x 1,50 m	10,5 kg	20 rouleaux





Étanchéité au droit des gaines électriques

Passes-gaines

Platines destinées à assurer l'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau à travers les parois

- Assurent une étanchéité parfaite au droit des câbles et des gaines
- Mise en œuvre simple
- Diamètres adaptés

Description

Platines adhésives en polyéthylène protégées par un film silicone, associées à un manchon souple et déformable.

Domaine d'emploi

Les passes-gaines assurent l'étanchéité à la vapeur d'eau au droit du passage des gaines électriques ou des câbles à travers le pare-vapeur, le pare-pluie et l'écran de sous-toiture.

Mise en œuvre (gaines électriques, câbles de panneaux photovoltaïques, câbles de panneaux solaires)

- Saupoudrer de talc la gaine électrique ou le câble, afin de faciliter son passage dans la chaussette en caoutchouc du passe-gaine.
- Glisser la gaine à travers la chaussette en caoutchouc jusqu'à présenter le passe-gaine devant l'écran (pare-vapeur, pare-pluie, écran de sous-toiture).
- Décoller le film protecteur.
- Faire une entaille dans le film protecteur avec des ciseaux pour pouvoir le dégager autour de la gaine.
- Dégager le film en totalité.
- Glisser la gaine à travers la chaussette en caoutchouc jusqu'à présenter le passe-gaine devant l'écran (pare-vapeur, pare-pluie, écran de sous-toiture).
- Appliquer le passe-gaine sur l'écran (pare-vapeur, pare-pluie, écran de sous-toiture).

Mise en œuvre (gaines VMC)

- Saupoudrer de talc l'intérieur de la chaussette en caoutchouc afin de faciliter le passage de la gaine.
- Glisser la gaine à travers la chaussette en caoutchouc jusqu'à présenter le passe-gaine VMC devant l'écran (pare-vapeur, pare-pluie, écran de sous-toiture).
- Décoller la partie supérieure du film protecteur.
- Positionner et coller la partie supérieure du passe-gaine VMC sur l'écran (pare-vapeur, pare-pluie, écran de sous-toiture).
- Dégager le film en totalité (enlever la partie inférieure du film protecteur).
- Appliquer le passe-gaine VMC en totalité sur le pare-vapeur.

Conditionnement

Libellé produit	Carton indivisible
Passe-gaine électrique 15/22	3 x 10 pièces
Passe-gaine photovoltaïque 1G	3 x 10 pièces
Passe-gaine photovoltaïque 2G	3 x 10 pièces
Passe-gaine solaire 42/55	4 pièces

Libellé produit	Carton indivisible
Passe-gaine VMC 125/135	4 pièces
Passe-gaine VMC 75/90	4 pièces
Passe-gaine VMC 150/165	4 pièces

Pontages et jonctions

Bande adhésive Fixotop



Bande adhésive polyacrylate simple face

- Contribue à assurer l'étanchéité à l'air des parois.
- Adhésivité élevée et une bonne résistance au vieillissement.



Domaine d'emploi

La bande Fixotop est destinée à assurer la finition des dispositifs d'étanchéité à l'air et au vent mis en place à l'intérieur (pare-vapeur) et à l'extérieur (pare-pluie, écran de sous-toiture), de la gamme Siplast.

Mise en œuvre

- Décoller le film protecteur
- Appliquer la bande Fixotop sur un support propre et sec
- Veiller à bien maroufler lors de la mise en œuvre.

Bande adhésive Fixotop Reflex

Bande adhésive réfléchissante polyacrylate simple face

- Contribue à assurer l'étanchéité à l'air et au vent des parois
- Surface réfléchissante, pour une continuité de réflexion avec les barrières radiantes
- Adhésivité élevée et bonne résistance au vieillissement



Domaine d'emploi

La bande Fixotop Reflex est destinée à assurer la finition des dispositifs d'étanchéité à l'air et au vent mis en place à l'intérieur (pare-vapeur) et à l'extérieur (pare-pluie, écran de sous-toiture), de la gamme réfléchissante Siplast.

Mode d'emploi

- Décoller le film protecteur
- Appliquer la bande Fixotop Reflex sur un support propre et sec
- Veiller à bien maroufler lors de la mise en œuvre.

Conditionnement

Produit	Dimensions	Poids	Conditionnement indivisible
Bande adhésive Fixotop	75 mm x 25 m	1,09 kg	Carton de 8 rouleaux
Bande adhésive Fixotop Reflex	75 mm x 25 m	1,09 kg	Carton de 8 rouleaux

Bande adhésive Multifix MOB 2F

Colle en rouleau adhésive 2 faces, pour le traitement des raccords

Contribue à assurer l'étanchéité à l'air des parois.

Adhésivité élevée et une bonne résistance au vieillissement.

Domaine d'emploi

La bande Multifix MOB 2F permet de réaliser les raccords des écrans de sous-toiture HPV, les pare-pluie, les pare-vapeur et les barrières radiantes de la gamme Siplast, aux menuiseries, maçonneries et éléments en bois. Elle contribue à assurer l'étanchéité à l'air et au vent des parois. Elle peut aussi être utilisée, pour la jonction du pare-vapeur et de la bande de protection des pieds de voile (Fonda Bande DPC uniquement, pour le moment).

Mise en œuvre

- Appliquer la bande Multifix MOB 2F sur un support propre et sec, en décollant dans un premier temps, le film protecteur de la face destinée à être apposée sur le support (maçonnerie, bois, etc.).
- Appliquer la bande Multifix MOB 2F en appuyant fortement, afin d'épouser parfaitement la surface.
- Déposer le film protecteur de la face destinée à recevoir l'écran (pare-pluie, pare-vapeur, écran de sous-toiture).
- Veiller à bien maroufler lors de la mise en œuvre.



Mastic Multifix

Colle sans solvant pour la fixation des films pare-vapeur

Contribue à la parfaite étanchéité à l'air des parois

Produit sain pour l'environnement intérieur : classement COV A+

Domaine d'emploi

Le Mastic Multifix assure la liaison des films pare-vapeur de la gamme Siplast sur tous les supports : bois, panneaux dérivés du bois, agglomérés, plaques de plâtre, béton, briques, éléments en PE ou PVC. Les raccords entre les pare-vapeur et les menuiseries, tableaux, bandes de protection, etc. sont ainsi parfaitement réalisés, et contribuent à la parfaite étanchéité à l'air des parois.

Mise en œuvre

- La surface doit être stable, sèche et exempte de toute poussière, graisse, huile ou tout autre agent contaminant.
- Appliquer un cordon continu de 8 mm minimum sur la surface. Si la surface présente des creux, il convient de les combler en rajoutant de la colle.
- Poser le bord du pare-vapeur sur le cordon sans tirer ni exercer de pression excessive afin d'éviter de trop aplatir le cordon.



Conditionnement

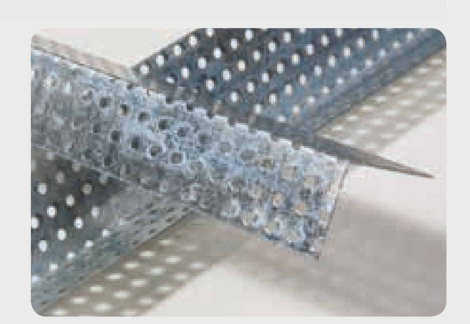
Produit	Dimensions	Poids	Conditionnement indivisible
Bande adhésive Multifix MOB 2F	19 mm x 30 m	0,66 kg	Carton de 9 rouleaux
Mastic Multifix	Cartouche de 310 ml	—	Carton de 12 cartouches

Ventilation du bardage et traitement des angles

Grille de ventilation anti-rongeurs

Grille de ventilation et de protection

- Dimensions adaptées aux contre-lattes d'épaisseur 25 mm (pare-pluie traditionnel) ou 38 mm (pare-pluie réfléchissant)
- Pose simple et rapide par vissage



Description

Profilé en L en aluminium/zinc 50/100e.
25 mm x 38 mm x 2 000 mm.
Perforations Ø 3 mm.

Domaine d'emploi

- Ventilation du bardage extérieur.
- Protection contre les petits rongeurs et les gros insectes.

Mise en œuvre

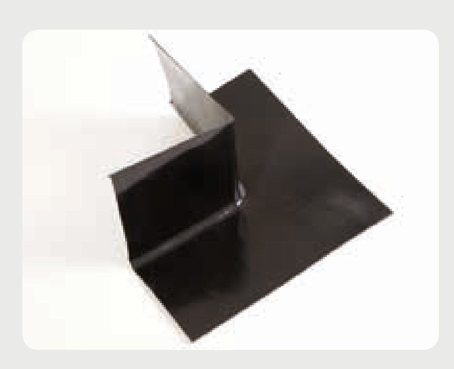
Visser le profilé sur le panneau de contreventement en bas et en haut du voile, afin d'assurer une ventilation optimale du bardage extérieur.

Nota : utiliser le côté correspondant à l'épaisseur de la contre-latte.

Angle MOB

Angles en polyéthylène basse densité, pour l'étanchéité à l'eau et à l'air des angles de menuiseries dans les constructions à ossature bois.

- À l'extérieur : participe à la parfaite étanchéité à l'eau des raccords du pare-pluie
- À l'intérieur : participe à la parfaite étanchéité à l'air des raccords du pare-vapeur
- Simple et rapide à mettre en place



Description

Angle en polyéthylène basse densité.
Dimensions : 185.5 x 80 x 100 mm

Domaine d'emploi

L'angle MOB a été spécialement conçu pour permettre le traitement de l'étanchéité à l'eau et à l'air dans les angles de menuiseries des constructions à ossature bois. Zones de jonction de 3 dimensions, ces angles sont bien souvent des points faibles de l'étanchéité, pour lesquels l'usage de bandes adhésives peut s'avérer difficile. Cet angle préformé constitue le raccord parfait avec le pare-vapeur intérieur ou le pare-pluie extérieur, et assure ainsi une continuité de performances entre les différents éléments.

Conditionnement

Grille de ventilation anti-rongeurs	Botte de 10 unités de 2 m
Angle MOB	Carton de 10 unités



Désolidarisation sous carrelage sur plancher bois

Interply P

Sous-couche de désolidarisation en rouleau entre carrelage collé et plancher bois composite ou traditionnel

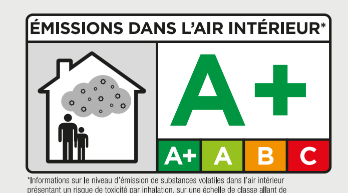
- Système ultra-mince 2 à 2,5 cm (carrelage compris)
- Pose à froid par auto adhésivité (avec ou sans primaire)
- Carrelage non fragilisé
- Grande résistance au poinçonnement

Description

- Membrane en bitume SBS surfacée par un intissé polyester. Bande de recouvrement adhésive.
- Dimensions : 1 m x 10 m.
- Épaisseur : 2 mm.

Domaines d'emplois

- Locaux intérieurs à usage privatif ou collectif en neuf comme en rénovation ;
- Pièces dites sèches : chambre, salon, salle à manger ;
- Supports bois neufs : panneaux
- dérivés du bois (CTB-H, CTB-X, OSB) ;
- Classement des locaux : U3P3E1.



Mise en œuvre

Se référer au CCP Siplast-Icopal validé par Alpha Contrôle.

Carrelages associés

En pose collée :

Les carreaux céramiques et les pierres naturelles associés sont ceux définis dans le Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des revêtements en carreaux céramiques (et analogues) collés au moyen de mortiers colles (cahier du CSTB 3267) complété comme suit :

- Dans les locaux de classement P3, leur épaisseur doit être de 8 mm au moins ;
- Le classement UPEC des carreaux (ou analogue) et ses dimensions sont précisés dans le tableau ci-dessous en fonction du classement P du local ;
- En ce qui concerne les pierres naturelles : sont visées celles qui sont dites « polies-finies » et admises en locaux P3 en pose collée directe (annexe I du Cahier du CSTB 3267). Le ponçage des pierres après pose est exclu.

Informations complémentaires

- Classement UPEC des carreaux : P3 minimum ;
- Format maximal des carreaux :
  - 2 000 cm² en locaux P2 ;
  - 1 100 cm² en locaux P3.

Documents de référence

Cahier des Charges de Pose visé par ETN Alpha Contrôle.

Carreau ou analogue	Classement P du carreau	Surface minimale (cm²)	Surface maximale (cm²)	Épaisseur (mm)
Local P2	P3	100	2 000	Pas d'exigence
Local P3	P4	100	1 100	≥ 8 mm en local collectif





Protection à l'eau sous carrelage sur plancher bois

Interply Hydro

Procédé de protection à l'eau sous carrelage collé, pour les planchers intermédiaires et les planchers sur vide sanitaire

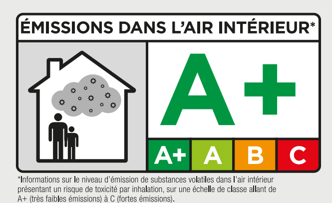
- Pose à froid par auto adhésivité
- Grande résistance au poinçonnement
- Ouverture à J +2 en pose collée

Domaines d'emploi

- Pose collée en locaux intérieurs à usage privatif ou collectif, en neuf comme en rénovation, hors siphon de sol;
- Pièces dites humides: salle de bain, cuisine, WC;
- Supports bois neufs: panneaux dérivés du bois (CTB-H, CTB-X, OSB 3 et 4);
- Classement des locaux: U3P3E2.

Mise en œuvre

Se référer au CCP Siplast-Icopal validé par Alpha Contrôle.



Carrelages associés

En pose collée:

Les carreaux céramiques et les pierres naturelles associés sont ceux définis dans le Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des revêtements en carreaux céramiques (et analogues) collés au moyen de mortiers colles (cahier du CSTB 3267) complété comme suit:

- dans les locaux de classement P3, leur épaisseur doit être de 8 mm au moins;
- le classement UPEC des carreaux (ou analogue) et ses dimensions sont précisés dans le tableau ci-dessous en fonction du classement P du local;
- en ce qui concerne les pierres naturelles: sont visées celles qui sont dites « polies-finies » et admises en locaux P3 en pose collée directe (annexe I du Cahier du CSTB 3267). Le ponçage des pierres après pose est exclu.

Colles associées

Se référer au CCP Siplast-Icopal validé par Alpha Contrôle.

Informations complémentaires

- 1 rouleau d'Interply P + 1 kit complémentaire = 8 m²
- Classement UPEC des carreaux: P3 minimum.
- Format maximal des carreaux:
  - 2 000 cm² en locaux P2;
  - 1 100 cm² en locaux P3.

Documents de référence

Cahier des Charges de Pose visé par ETN Alpha Contrôle.

Carreau ou analogue	Classement P du carreau	Surface minimale (cm²)	Surface maximale (cm²)	Épaisseur (mm)
Local P2	P3	100	2 000	Pas d'exigence
Local P3	P4	100	1 100	≥ 8 mm en local collectif



Insonorisation sous parquet flottant sur plancher bois

Assour Parquet

Sous-couche mince d'isolation acoustique, pour le traitement des bruits d'impact, en pose directe sous parquet flottant et revêtement de sol stratifié

- Stabilité des performances acoustiques et mécaniques
- Facilité de mise en œuvre
- Très bonne performance en sonorité
- Conforme à la réglementation acoustique en vigueur (RA 2000) et au DTU 51.11

Description

- Nappe mince de fibre de verre, surfacée par un liant bitumineux et un film plastique
- Dimensions : 1 m x 10 m
- Épaisseur : 3,5 mm

Domaines d'emploi

- Pose flottante en locaux intérieurs à usage privatif ou collectif en neuf comme en rénovation ;
- Supports bois neufs : panneaux dérivés du bois (CTB-H, CTB-X, OSB).

Performances acoustiques

(mesurées et validées sur un support béton)
ΔL_w = 20 dB (PV CTBA n° 05/CTBAIBC/PHY/3110/1) sous revêtement de sol stratifié.
ΔL_w = 21 dB (PV CEBTP n° 954.5.2040) sous parquet contrecollé.
$L_{n,e,w}$* = 80 dB (PV CTBA n° 05/CTBAIBC/PHY/3110/1) sous revêtement de sol stratifié.

Mise en œuvre

- Poser les joints mousse en périphérie le long des murs ;
- Dérouler l'Assour en orientant la face jaune vers le sol ;
- Poser les lés bord à bord en prenant soin de ponter avec la bande translucide ;
- Fermer les pontages avec un adhésif transparent, si besoin est ;
- Après la pose du parquet ou du RSS (revêtement de sol stratifié), rabattre le joint mousse sous la plinthe et éliminer le surplus à l'aide d'un cutter.

Accessoires

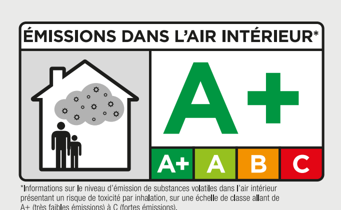
Joint mousse 50 mm x 50 ml (carton de 16 rouleaux).

Informations complémentaires

L'utilisation de l'Assour Parquet est possible sur plancher chauffant si la résistance thermique du complexe (sous-couche + parquet) est inférieure ou égale à 0,15 m².K/W
La résistance thermique de l'Assour est de : 0,075 m².K/W

Documents de référence

Notice Assour parquet.



Conditionnement

Dimensions des rouleaux	Poids	Conditionnement divisible
10 m x 1 m	7,5 kg	36 rouleaux

*Sonorité : confort acoustique perçu à l'intérieur de la pièce où le revêtement est posé. Plus cette valeur est basse, meilleur est le confort